

SST : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables :

- De continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Maintenir les connaissances nécessaires à la prévention des risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais des secours.



Programme

- SEANCE 1
 - Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
 - Être capable de réaliser une protection adaptée
 - Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- SEANCE 2
 - Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- SEANCE 3
 - Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- SEANCE 4
 - Evaluation en vue de la certification

INFORMATION SUR LES SERVICES : Evaluation continue sur les compétences requises de la grille de l'INRS. Cette formation répond à l'obligation faite aux entreprises de mettre en œuvre les moyens pour garantir la santé et la sécurité des personnes qui travaillent sous leur autorité (Art. L.231-3-1 du Code du Travail - Art 223-6 du Code Pénal).

Informations



Durée : 2 jours



Tarif: 250 euros HT

Public : tout public

Pré-requis : aucun



Formateur SST certifié auprès de l'INRS



Attestation de fin de stage délivrée en fin d'examen Evaluation continue sur les compétences requises de la grilles de l'INRS



Accessibilité aux personnes handicapées

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Séances de formation en présentiel
Documents vidéo projetés
Apports théoriques et pratiques, Échanges d'expérience, Mises en situation sur site

